

## **Jardin Lalanne : une accumulation de mensonges**

(juin 2008)

L'Hôtel de Ville continue de prétendre que le jardin Lalanne ne sera pas supprimé mais simplement « déplacé » ou « reconstitué » un peu plus loin. Mais le cahier des charges des futurs jeux (consultable sur notre site, « nos dossiers », « rénovation des Halles ») laisse prévoir qu'il ne s'agira que d'un banal square agrémenté de quelques bosquets, sans possibilité de décaissement ou de relief et sans la variété végétale et paysagère du jardin Lalanne, puisqu'il sera installé sur un terrain plat, situé pour moitié sous les tilleuls du mail Berger. Ce type de square ne saurait « remplacer » le jardin Lalanne.

C'est la raison pour laquelle nous avons boycotté l'unique réunion destinée à valider son modeste cahier des charges, et organisé une nouvelle chaîne humaine tout autour du Jardin Lalanne le samedi 14 juin. Jacques Boutault, maire (Vert) du 2<sup>ème</sup> arrondissement, présent ainsi que le maire (UMP) du 1<sup>er</sup> Jean-François Legaret pour soutenir notre protestation, a déclaré que « rien, aujourd'hui, ne justifie la suppression de ce lieu original et unique ». Plus de deux cents personnes étaient avec nous pour refuser que l'île mystérieuse, le monde tropical, le monde volcanique, la cité interdite soient rasés pour laisser la place à la « base vie » du chantier de la Canopée dans un premier temps, et dans un deuxième temps à des jeux d'eau destinés à agrémenter la vue depuis les terrasses du grand Café du XXI<sup>ème</sup> siècle, prévu de ce côté de la Canopée. Une autre conception de ce projet est parfaitement possible, dans laquelle le Jardin Lalanne, rénové, trouverait toute sa place !